

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 19 (1913)

Artikel: Procès-verbal de la LII^{me} Assemblée générale
Autor: Amweg, Gustave
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684548>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÈS-VERBAL

DE LA

LII^{me} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A

SAIGNELEGIER, LE 18 AOUT 1913

Qui ne connaît le plateau des Franches-Montagnes, son air limpide et pur, ses sapins aux longues branches retombantes, ses horizons de forêts et de pâturages où tintent les joyeuses sonnaillies des troupeaux, ses villages et ses fermes épars dans la verdure, ses paysages pleins de charme? Et qui ne connaît surtout l'amabilité et la cordialité avec lesquelles ses habitants savent accueillir leurs hôtes? ... C'est dans ce cadre si pittoresque — un des plus caractéristiques de notre Jura — que, le 18 août 1913, a eu lieu la 52^{me} séance annuelle de la Société jurassienne d'Émulation.

Ouverte par quelques jolis chants des élèves de l'école secondaire, exécutés sous l'experte direction de M. Cerf, cette réunion a été fréquentée par environ quatre-vingts personnes dont plusieurs dames.

Parmi les délégués des sociétés correspondantes et amies, nous avons remarqué : M^{mes} Rossel et Kurz, accompagnant leurs maris, délégués de la Société d'Émulation de Montbéliard, MM. Roger Roux, A. Lablotier et Lucien Meyer, de la Société belfortaine d'Émulation, M. B. de Cérenville, de la Société d'his-

toire de la Suisse romande, M. le Dr Türler, archiviste cantonal, de la Société d'histoire de Berne, M. Nicolet, de la Société helvétique des sciences naturelles.

M. le Dr Broquet, président de la Section des Franches-Montagnes, en un excellent discours, souhaite la bienvenue à tous les assistants ¹⁾.

Puis, M. le professeur Zobrist, président central, donna lecture du rapport annuel sur la marche de l'association, et ce rapport prouve que l'Émulation jurassienne est plus prospère que jamais.

Du bref rapport financier que présenta ensuite le secrétaire-caissier, il résulte que les dépenses se sont élevées à fr. 2.222,05 et les recettes à fr. 2.199,39, d'où un solde passif de fr. 22,66. La fortune de l'Émulation s'élève à fr. 2.164,99, avec une diminution de fr. 641,01, causée en grande partie par l'édition des Lettres du géologue A. Gressly. Il est vrai que nous pourrions combler une partie de ce déficit par la vente du solde des volumes. Les comptes, examinés séance tenante par MM. J. Bourquin, professeur à Porrentruy et O. Robert, rédacteur à Tavannes, sont approuvés et décharge en est donnée au caissier.

Sur la proposition de M. le Dr Broquet, le Comité central sortant est réélu à l'unanimité. Il se compose de MM. Zobrist, président, A. Ceppi, Jämes Juillerat, A. Kohler, L. Lièvre, G. Viatte et G. Amweg, tous à Porrentruy.

On passe ensuite à la réception des nouveaux membres. Cette année encore, grâce à une circulaire répandue dans tout le Jura, nous avons fait moisson fructueuse. Nous pouvons recevoir 82 personnes. Pour nous éviter double besogne, nous ferons précéder leurs noms d'un (*) dans la liste des membres qui se trouve à la fin du volume.

Les nouveaux sociétaires sont admis à l'unanimité, après quoi M. le Président donne lecture d'une lettre du Comité d'initiative qui s'est formé pour ériger, à Courgenay, un monument à Pierre Péquignat. Ce Comité demande l'appui de la Société d'Émulation. La discussion ouverte sur ce sujet est assez animée :

(1) Pour éviter des répétitions inutiles, nous ne résumons pas les discours ou mémoires qui sont reproduits *in-extenso* dans le présent volume.

M. Lièvre, professeur à Porrentruy, rappelle que cette question est à l'étude depuis longtemps et qu'il est temps d'y trouver enfin une solution; le peuple réclame un monument qui rappelle aux générations futures le dévouement des trois patriotes jurassiens: Péquignat, Lion et Riat. M. le Dr Arnold Rossel espère qu'il n'y aura pas d'opposition dans notre Société, car il s'agit d'un monument qui commémorera un fait historique; il voudrait même que l'Émulation accordât une modeste subvention, de cinquante francs par exemple, et qu'on ouvrît une souscription parmi les membres de la Société. M. le Dr Virgile Rossel désire aussi que nous soutenions le Comité de Courgenay non seulement moralement, mais de nos finances si l'état de la caisse nous le permet. Sur la demande qui en est faite, le secrétaire fait un court rapport à ce sujet et, là-dessus, M. V. Rossel propose de voter un subside de cent francs et d'assurer, en outre, le Comité d'initiative de notre appui moral. Aucune opposition n'est faite à cette double proposition qui est acceptée par un vote unanime.

Après que l'assemblée a décidé que la réunion de 1914 aura lieu à Porrentruy, on passe à une question qui provoquera une longue discussion : celle de la germanisation des noms de localités jurassiennes. Il a été décidé, paraît-il, que, dans la nouvelle édition de la carte topographique de la Suisse au 1 : 50.000 on ne fera plus figurer qu'un seul nom pour chaque lieu. Or, pour les localités situées à la limite des langues, la difficulté est de savoir lequel des deux noms il faut admettre ; sera-ce l'allemand ? sera-ce le français ? Afin de la résoudre, le Bureau topographique fédéral a consulté, nous dit-on, les résultats du dernier recensement : pour les endroits qui ont une majorité d'habitants allemands, on donnera la dénomination allemande et *vice-versa*. C'est ce qui devrait arriver pour deux localités du Jura bernois : *La Scheulte* et *Elay* qu'on transformerait en *Schelten* et *Seehof*.

M. Merlin, de Berne, ouvrit les feux. Il donna à l'assemblée les renseignements qu'on vient de lire, ajoutant que le Bureau topographique s'était adressé dernièrement au Conseil exécutif bernois pour lui faire part de ses intentions. Notre gouvernement cantonal, avant de prendre une décision, demanda le préavis du préfet de Moutier qui s'éleva avec énergie contre

la prétention du Bureau fédéral, mais le Conseil exécutif crut bon de passer outre. Il s'agit donc de protester contre cette manière de faire qui serait très mal vue de nos populations jurassiennes. La Société d'Émulation se doit de s'occuper activement de cette affaire, et M. Merlin donne lecture de la résolution suivante, dont le texte avait été rédigé par les délégués de toutes les Sections, réunis la veille de la séance :

RÉSOLUTION.

Consciente d'être l'interprète du pays tout entier, la Société jurassienne d'Émulation, réunie en assemblée générale à Saignelégier le 18 août 1913, proteste avec énergie contre la prétention affichée par le Bureau topographique fédéral de germaniser, contre le gré des populations, les noms de certaines localités du Jura, en particulier La Scheulte et Elay, et prie le gouvernement bernois, dans l'intérêt de la paix publique, de ne pas souscrire à cette prétention.

M. Ad. Kohler, avocat à Porrentruy, est entièrement d'accord avec cette résolution. Il est pénible de constater que ces velléités de germanisation proviennent d'un Bureau fédéral. Jamais le canton de Berne n'aurait pris l'initiative d'une pareille mesure.

M. A. Joray, commandant d'arrondissement à Delémont, bien que de l'avis de M. Merlin, pense qu'il ne faut pas exagérer le danger et réfléchir avant d'entrer en campagne.

M. le Dr Arnold Rossel conseille aussi la prudence. Il serait préférable d'indiquer les deux noms sur la carte, puisque les localités jurassiennes ont un nom allemand à côté du nom français employé usuellement.

M. le Dr O. Bessire, de Moutier, fait remarquer avec justesse que depuis quelque temps les pangermanistes ont choisi le Jura comme champ de leur néfaste activité. Si nous n'y prenons garde et si nous cédon sur ce point, il pourrait en résulter de graves dangers pour notre belle langue française. Il faut donc agir énergiquement et dès maintenant.

M. A. Hof, de Delémont, quoique en principe d'accord avec la protestation, estime que nous ne devons pas agir avec trop de

brusquerie. L'orateur ne voudrait pas être suspecté dans ses intentions, lui qui a travaillé de toutes ses forces à la suppression de la dernière école allemande de Delémont. Mais il pense que nous devons nous incliner devant le fait accompli.

M. le Dr Geering, de Reconvilier, prie l'auditoire de ne pas s'effaroucher du nom allemand qu'il porte : il est tout acquis à nos idées. Il ne faut pas s'abuser : les pangermanistes travaillent de toutes leurs forces à germaniser le Jura bernois. Et au grand étonnement de l'assistance, il raconte un fait qui le prouve péremptoirement. « Il n'y a pas longtemps, dit-il, je reçus un appel d'un comité pangermaniste quelconque me priant instamment de m'occuper de l'installation d'écoles allemandes dans les localités du pays où vit une colonie assez importante de personnes parlant cette langue. Naturellement, je jetai la circulaire au panier et n'y pensais plus lorsque, quelque temps après, je reçus la visite d'un personnage qui me renouvela formellement cette même proposition. Et ce n'est que devant mon refus catégorique que le personnage se retira, non sans avoir beaucoup insisté. » Voilà donc une preuve réelle des intentions des pangermanistes d'Outre-Rhin ! M. Geering ne conçoit pas que des étrangers veuillent nous obliger à parler une langue autre que celle que nous avons employée jusqu'à présent. Et si les Allemands qui sont venus se fixer dans le Jura bernois tiennent à y rester, qu'ils apprennent la langue du pays ! Qu'on garde, si l'on veut, les deux noms sur la carte, mais qu'on ne vienne pas nous imposer des écoles allemandes !

M. A. Billieux, de St-Imier, a été heureux d'entendre M. Geering. Ce qu'il vient de raconter doit nous avoir édifiés tous et c'est la meilleure réfutation de ceux qui prétendent que les menées pangermanistes n'existent pas. Les populations de la Scheulte et d'Elay n'ont pas été consultées et ne demandent pas le changement des noms de leurs localités. Pourquoi les y obliger ? Certes, nous ne cherchons querelle à personne, mais nous demandons qu'on nous laisse en paix.

A la votation, la résolution est adoptée à l'unanimité.

On aborde ensuite la question des cotisations. M. le Dr Besire, professeur à Moutier, explique que jusqu'à présent le Comité central perçoit une cotisation annuelle de cinq francs

en remboursement des *Actes*. D'autre part, les Sections exigent de leurs membres une seconde cotisation, différant d'un endroit à l'autre. De là doubles frais, sans compter la situation équivoque de certains sociétaires qui payent la cotisation de la Section, mais refusent les *Actes*. Ces membres-là peuvent-ils être considérés comme faisant partie de l'Émulation ?

Pour mettre fin à cette anomalie, l'assemblée des délégués des Sections, et dont M. Bessire est le porte-parole, a décidé, le soir précédent, de proposer la perception par le Comité central d'une *cotisation unique et annuelle de six francs*, sur laquelle on prélèvera cinq francs pour la caisse centrale et un franc pour la caisse de chaque Section. Ainsi, les inconvénients signalés plus haut disparaîtront pour le grand bien de la Société entière et de ses membres.

M. le Dr Eberhardt, professeur à St-Imier, explique que pendant bien des années la Section de l'Erguel, dont il est président, a périclité et que c'est après de laborieux efforts que le Comité actuel a réussi à la relever. Une centaine de personnes de St-Imier et des environs sont maintenant groupées sous le drapeau de l'Émulation, mais une trentaine seulement payent la cotisation annuelle de cinq francs. Les autres versent un franc à la Section. Forcer ceux-ci à prendre le volume des *Actes* au prix habituel, ce serait peut-être causer à nouveau la ruine de la Section. C'est pourquoi M. Eberhardt fait deux propositions : 1^o garder le *statu quo* pour la Section de l'Erguel, ou bien 2^o laisser à chaque Section le droit de recevoir des membres qu'on appellera membres protecteurs et qui ne verseront de cotisation qu'à la caisse particulière. Comme on a fait remarquer à M. Eberhardt que la situation de la Section qu'il préside est irrégulière, il se rallie à la proposition de M. Bessire, mais il voudrait qu'on prît en considération son deuxième postulat. M. A. Billieux, professeur, membre du Comité de St-Imier, confirme les renseignements donnés par son collègue. Il croit aussi qu'en forçant les sociétaires, qui ne veulent pas les *Actes*, à payer la cotisation de cinq francs, la Section de l'Erguel perdrait la plupart de ses membres et il appuie la deuxième proposition de M. Eberhardt. Celle-ci n'étant pas combattue, elle est

admise tacitement par l'assemblée et celle de M. Bessire votée à l'unanimité. *Ainsi, à l'avenir, il n'y aura plus qu'une seule cotisation de six francs.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, on passe à la partie littéraire, historique et scientifique. Les travaux paraissant dans le présent volume, nous n'en donnerons pas le résumé à cette place : ce serait les déflorer et les amoindrir. Mais notons ici une observation très juste qui se renouvelle chaque année : il est vraiment dommage que les auteurs ne puissent lire en entier leurs mémoires. Il faudrait pouvoir écourter davantage encore la séance administrative. Mais le moyen de mettre un frein aux flots d'éloquence de nos sociétaires !

Nous tenons, avant d'aller plus loin, à remplir un devoir : c'est d'adresser nos remerciements les plus sincères, comme l'a déjà fait M. le président Zobrist, aux savants et dévoués conférenciers pour les excellents travaux qu'ils nous ont présentés. Toutes nos félicitations aussi à M. l'archiviste Daucourt pour les intéressants albums d'armoiries qu'il a fait défiler devant nos yeux et qui montrent, une fois de plus, son érudition et ses connaissances d'héraldiste.

BANQUET.

S'il est une belle coutume dans les traditions de la Société, c'est celle de terminer les assemblées générales par un banquet. C'est, en effet, l'occasion d'échanger ses impressions, de lier ou de renouer d'excellentes connaissances et de donner libre cours aux manifestations de l'amitié. Celui de Saignelégier ne le céda en rien aux précédents et il aurait eu la réussite la plus complète s'il n'avait été interrompu par le tragique événement dont nous parlerons à l'instant.

Tandis que la séance avait eu lieu dans la belle salle de l'Hôtel de ville nouvellement bâti, le banquet fut servi dans le grand hall qui fait honneur au chef-lieu des Franches-Montagnes. Encore un autre contraste : alors que dans la matinée

le temps était gris et maussade, un gai soleil vint apporter la gaieté parmi les convives qui firent honneur à l'excellent repas servi par M. Thiévent. N'oublions pas de mentionner la charmante attention de M. Grimaître, imprimeur, qui a fait déposer devant chaque couvert un numéro du *Franc-Montagnard* où il souhaite, en termes très cordiaux, la bienvenue aux hôtes de Saignelégier et qui, de plus, a eu l'amabilité de nous faire offrir par sa gentille fillette des souvenirs des Franches-Montagnes sous forme de fleurs et de cartes postales. Nous lui en exprimons tous nos remerciements. Mentionnons aussi les belles productions des élèves de l'école secondaire et de la Fanfare qui, sous la direction de M. Cerf et de M. J. Marchand, instituteur, vinrent répandre des flots d'harmonie dans le vaste hall à l'acoustique si sonore.

La série des discours commence par une chaleureuse allocution de M. Zobrist, président central, qui souhaite la bienvenue aux délégués des sociétés correspondantes et amies. Il remercie les membres de la Section des Franches-Montagnes ainsi que les autorités municipales de Saignelégier pour la réception si aimable qu'ils nous ont réservée. Il est heureux de constater la marche réjouissante de la Société d'Émulation qui est, par excellence, la société où tous peuvent fraterniser et où toutes les bonnes volontés travaillent d'un commun accord, à la prospérité de la patrie jurassienne, du canton et de la Suisse.

Sous l'habile direction de M. Lièvre, professeur, acclamé major de table, les discours se suivent rapidement.

M. Corbat, chef d'exploitation du S.-Ch., délégué du Conseil municipal, apporte aux membres de l'Émulation le salut cordial des autorités de Saignelégier et souhaite la bienvenue à tous. C'est dans des réunions pareilles à celle-ci que les enfants de notre petite patrie apprennent à se connaître et à s'apprécier.

M. B. de Cérenville salue, au nom de la Société d'histoire de la Suisse romande, les membres de l'Émulation jurassienne. En traversant le Jura bernois, aux paysages si variés, il a compris mieux que jamais, que nous l'aimions tant et que nous désirions tant le connaître. Il est heureux de profiter de l'occasion qui lui est offerte pour dire combien la Société qu'il représente tient à

resserrer toujours davantage les liens qui unissent les Romands. Il boit à la prospérité du Jura et de la Société jurassienne d'Émulation.

M. le Dr Türlér, archiviste cantonal, délégué de la Société d'histoire de Berne, montre que, tout en étant une association de langue allemande et tout en s'occupant essentiellement de l'histoire de l'ancien canton, sa société complète la nôtre qui s'occupe beaucoup de l'histoire du Jura. Elles ne sont pas concurrentes; elles travaillent toutes deux pour le bien du pays tout entier. Faisant allusion aux discussions de ce matin, M. Türlér rappelle que les anciens maîtres du Jura étaient de langue allemande, d'où la quantité de localités jurassiennes qui ont un nom allemand à côté du nom français. Mais, depuis un siècle, le Jura est toujours davantage une terre de langue française. Cela n'empêche pas les Jurassiens d'étudier la langue allemande. Tout en assurant la Société d'Émulation des sentiments fraternels de sa sœur des bords de l'Aar, M. le Dr Türlér lève son verre à l'union toujours plus intime du Jura et de Berne.

M. Roger Roux, substitut du procureur de la République à Belfort, président de la Société d'Émulation de Vesoul et délégué de celle de Belfort, est heureux de se retrouver au milieu de tant d'amis. Il a plusieurs raisons d'aimer notre pays : d'abord il a une nombreuse parenté en Suisse, puis il a passé la plus grande partie de sa jeunesse à Lausanne. Il rappelle les excellentes relations qui ont toujours existé entre la Suisse et la France. Le Jura n'est pas une frontière, mais bien un trait d'union entre les deux nations amies. De plus, il y a un terrain sur lequel tout le monde peut se retrouver : c'est celui de la science, de la littérature, de l'histoire. Les réunions pareilles à celle-ci et les échanges de bons procédés de voisinage ont des résultats féconds et il espère que les liens d'amitié et de confraternité entre les sociétés françaises et suisses de langue française deviendront toujours plus étroits. Enfin, il a été heureux d'entendre, ce matin, les protestations des Jurassiens contre les efforts des pangermanistes.

Sur la proposition de M. Lièvre, et pour réaliser prochainement le vœu exprimé par M. Roux, on décide qu'à la réunion

qui aura lieu en 1914 à Porrentruy, on invitera les sociétés savantes de toute la Franche-Comté.

Puis il est donné connaissance des lettres d'excuses et télégrammes de la Société d'histoire de Neuchâtel, de la Société d'histoire de Fribourg, de la Société neuchâteloise de géographie, de la Société d'histoire et d'archéologie de Bâle, de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel, de MM. Dr Paul Choffat, géologue, Jâmes Juillerat, professeur, L. Viatte, avocat, de Molin, à Lausanne, S. Brahier, greffier de la Cour d'appel, à Berne.

M. le Dr Rollier, professeur, à Zurich, en des paroles émues, porte son toast aux Franches-Montagnes et au Jura qu'il connaît à fond pour les avoir parcourus en tous sens dès sa jeunesse et auxquels, malgré son éloignement, il reste toujours profondément attaché.

M. Nicolet, délégué de la Société helvétique des sciences naturelles, salue l'Émulation et célèbre à son tour les beautés du plateau franc-montagnard. La Société jurassienne d'Émulation, comme toutes ses sœurs, travaille à soulever le voile qui cache l'infini. Mais à côté des nombreuses découvertes faites, combien de mystères restent indéchiffrables, combien de secrets à arracher encore à la nature et à l'histoire ! Travaillons donc sans cesse et contribuons ainsi à rendre l'humanité toujours meilleure.

M. le Dr Arnold Rossel demande ensuite la parole. En des termes éloquentes et avec une émotion qui nous gagne peu à peu, il prononce, en homme de science particulièrement compétent, l'éloge de son ami Rollier. La haute stature de l'orateur, la chaleur de ses convictions, la beauté de l'idée qu'il développe en imposent à ses auditeurs. « M. Rollier est un homme heureux, s'écrie-t-il. En publiant la correspondance du géologue Gressly, il s'est élevé lui-même et sa vie durant, son monument, il est heureux... »

Ce bel hommage rendu à l'amitié ne devait pas s'achever. Tout à coup, et à la profonde stupéfaction de tous, le bon géant tombe, terrassé en une seconde par une attaque d'apoplexie foudroyante. Chacun accourt, on s'empresse ! Le docteur Broquet lui prodigue ses soins, le frictionne, le saigne... tout est inutile : Arnold Rossel est parti, entouré de ses amis, au sein de la seule famille qui lui restait, l'Émulation !

Qu'on se figure la consternation qui vint tous nous assaillir ! Nous nous regardions avec émotion, nous demandant en une muette interrogation si c'était possible, si c'était vrai ! Et sur la la gaieté et l'animation qui règnaient il y a quelques instants, s'étend soudain un voile de deuil et de tristesse. Il fallut bien se rendre à l'évidence ! En des paroles senties, M. le président central Zobrist dit un dernier adieu au bon et fidèle Jurassien que fut Arnold Rossel, puis lève la séance, une séance qui aurait été, sans cet événement fatal, une des plus réussies de la Société jurassienne d'Émulation.

Le Secrétaire du Comité central,

GUSTAVE AMWEG.



